

**Nucléaire.** La Biélorussie libère Youri Bandajevski, emprisonné à la suite de ses recherches sur la catastrophe.

## Tchernobyl: des verrous sautent

**Y**ouri Bandajevski est libre. Emprisonné depuis 2001 pour huit ans, le scientifique biélorusse, qui se bat pour établir la vérité autour des effets sanitaires de la catastrophe de Tchernobyl, a été libéré vendredi. Contre toute attente. L'homme, en relégation depuis mai 2004 après avoir purgé plusieurs années de prison, est rentré chez lui, à Minsk, fatigué.

Quand la centrale de Tchernobyl explose, en 1986, le pays le

**Le scientifique et sa femme Galina étudiaient l'effet sur le corps de l'ingestion de nourriture contaminée.**

plus touché par les retombées radioactives est la Biélorussie. Près de vingt ans plus tard, un quart de son territoire est contaminé par des radionucléides comme le césium 137. Ces éléments ayant intégré la chaîne alimentaire – via les végétaux, les sols, les animaux –, les populations locales ingèrent de la nourriture contaminée. Quel est l'effet de ces radioéléments sur le corps? C'est le sujet de recherche de Bandajevski et de sa femme, Galina, pédiatre. Né en 1957, diplômé dès 1980 de l'institut de médecine de Grodno, Youri Bandajevski se spécialise dans l'anatomopathologie. En 1990, il dirige le nouvel institut de médecine de Gomel, ville située dans l'est du pays, en pleine zone contaminée. En auscultant les enfants de la région, Galina Bandajevskaïa s'étonne de la fréquence des arythmies cardiaques. Ses examens sont corroborés par les mesures du taux de contamination des individus: les enfants les plus malades sont aussi les plus contaminés. Les recherches s'intensifient et une conclusion s'impose aux chercheurs: il faut protéger les populations en mettant en place des mesures de radioprotection.

Officiellement, Bandajevski a été arrêté en 1999 pour avoir reçu des pots-de-vin afin d'inscrire des étudiants dans son institut. Officieusement, ses recherches dérangent. Jusqu'à vendredi, il vivait dans une colonie pénitentiaire en pleine campagne. «Il avait demandé une libération anticipée, il y a six mois, mais elle avait été refusée», dit Romain Chazel, du laboratoire français de mesures radiologiques indépendant de la Criirad (1). Il est aujourd'hui en liberté conditionnelle, doit payer une amende et ne peut quitter le pays. Pour le soutenir, la Criirad veut créer un laboratoi-

re de recherches qui financera les travaux du couple. La moitié de la somme nécessaire a été réunie via des dons d'associations et de particuliers. ◆

L.N.

(1) [www.criirad.org](http://www.criirad.org)



Youri Bandajevski, en juin 2004. Le scientifique était emprisonné depuis trois ans.

**Youri Bandajevski** revient sur sa détention depuis Minsk, où il est rentré:

## «Je refusais d'admettre les fautes reprochées»

**D**e sa nouvelle maison à Minsk, Youri Bandajevski a accordé une interview exclusive à *Libération*. Il revient sur sa détention et ses projets, à quelques mois du vingtième anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl.

**Comment vous sentez-vous?**

Si je continue à travailler et à écrire des livres, cela signifie que je n'ai pas encore perdu la raison. Et, surtout, je n'ai pas renié mes idées. Incontestablement, la prison brise les forces, mais si l'on connaît ses raisons de vivre, on peut résister. Physiquement, ma santé s'est détériorée. Mais en tant que médecin, j'estime que la volonté de vivre permet à l'organisme de tenir le coup. En tout cas, je n'ai pas perdu l'envie de travailler et de jouir de la vie. On m'a demandé ce que j'avais l'intention de faire, j'ai répondu: vivre et être heureux!

**Comment avez-vous appris votre libération?**

On a tardé à me libérer parce que j'ai été malade, mais aussi parce que je refusais d'admettre les fautes que l'on me reprochait; je n'accepte pas cette condamna-

tion. Je suis sous surveillance policière pendant encore six mois. Je dois m'inscrire au commissariat de police dans les prochains jours. En plus, le tribunal exige le paiement d'une amende de 35 millions de roubles biélorusses (13 500 euros). Pour moi, c'est une somme énorme. Formellement, je suis un homme libre, on doit me rendre ma carte d'identité, mon permis de séjour et je peux travailler. Mais il m'est interdit pendant cinq ans d'exercer un poste de responsabilité.

**Quels sont vos projets?**

Je veux poursuivre mes recherches. La création d'un laboratoire spécialisé en partenariat avec la Criirad va me permettre de vérifier mes idées et mes hypothèses. Et celles-ci peuvent se transformer, par la suite, en étude scientifique de grande ampleur.

**Que vous inspirent les 20 ans de Tchernobyl?**

D'abord un sentiment de tristesse, mais surtout le regret de voir que, pendant tout ce temps, l'humanité n'a rien su trouver de valable pour se mettre à l'abri des dan-

gers de l'énergie nucléaire. On ne sait toujours pas résoudre la question des déchets radioactifs, ni de la sécurité.

**A-t-on perdu du temps?**

Pendant ces vingt ans, on n'a rien fait parce qu'on n'a rien voulu faire pour protéger les populations. Lorsque des mesures étaient décidées, elles étaient stérilisées par manque de financement et, surtout, par absence de professionnalisme. En fait, la constitution d'un corps de spécialistes n'a pas eu lieu. Ceux-ci existaient pourtant, mais ils sont restés isolés. Il y a eu des congrès et des symposiums où l'on a brassé de l'air et dont le seul résultat a été de faire peur aux gens. On se contentait de déplacer la population d'une zone contaminée à une autre. Il aurait mieux valu réfléchir à la meilleure façon de soigner les gens sur place sans les effrayer ni les déplacer. D'une façon générale, il faut dire qu'il n'y a pas de solution simple et univoque. Tout est complexe. Si quelqu'un annonce qu'il a la solution, c'est un leurre. ◆

Recueilli par LAURE NOUALHAT (traduit par BASILE KARLINSKY)